



## **Avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2006-13-1**

Ottawa, le 12 février 2007

*Suite à son Avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2006-13 du 14 décembre 2006, relativement à l'audience publique qui aura lieu à partir du 12 février 2007 à 9h 30, au Delta Bow Valley, 209, 4<sup>th</sup> Avenue SE, Calgary (Alberta), le Conseil annonce ce qui suit :*

**À LA DEMANDE DE LA REQUÉRANTE, L'ARTICLE SUIVANT EST RETIRÉ DE CET AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE. LE CONSEIL A FERMÉ LE DOSSIER DE CETTE DEMANDE ET A DISPOSÉ DE TOUS LES DOCUMENTS PERTINENTS.**

ARTICLE 13

**L'ensemble du Canada  
No de demande 2006-1501-5**

Demande présentée par **CHUM limitée** (CHUM), associé avec sa filiale à part entière 1640576 Ontario Inc. (1640576) dans la société en nom collectif faisant affaires sous le nom de Pulse 24 Partnership (Pulse 24), en vue de transférer à Rogers Broadcasting Limited (Rogers) une participation minoritaire (20 %) dans Pulse 24. Pulse 24 est titulaire du service de télévision spécialisée de langue anglaise appelé CablePulse 24.

Secrétaire général

*Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*